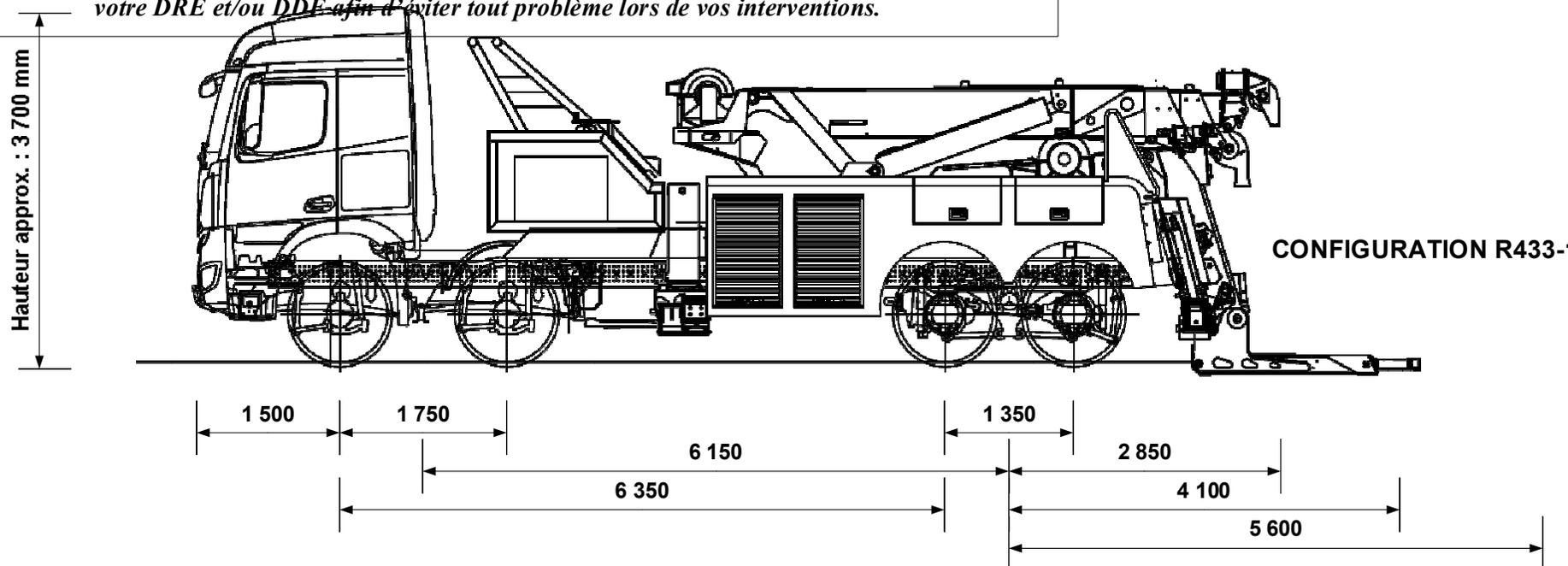


Compte tenu de la masse à vide du véhicule transformé, et des impératifs réglementaires de la DRIRE (minimum 10% du PTAC en force au crochet) nous sommes dans l'obligation de le réceptionner (immatriculer) en convoi exceptionnel exclusif (sous article R433) en catégorie 1.

Il faut vous renseigner sur les OBLIGATIONS réglementaires et les conditions de circulation auprès de votre DRE et/ou DDE afin d'éviter tout problème lors de vos interventions.

Le design de la carrosserie n'est pas contractuel et varie suivant l'option de carrosserie et le type de châssis fourni.

Body design is not contractual and can vary depending from body chosen options and type of supplied chassis cab.



BALLAST DOS DE CABINE
6000KG

P.T.C / G.V.W.	32 000 kg
Poids châssis cabine Chassis cab weight	12 602 kg
Nombre de passagers Number passengers	2
Largeur hors tout Overall width	2 500 mm
Longueur hors tout Overall length	11 375 mm
Poids équipement Equipment weight	24 409 kg

Répartition des poids Weight distribution	ESSIEU AV FRONT AXLE	ESSIEU AR REAR AXLE
Charge maxi admissible Maxi load permitted	18 000 kg	26 000 kg
Poids camion avec équipement (PCE) Truck and equipment weight (TEW)	16 466 kg	20 503 kg

Charge utile à l'axe du panier, extension sortie Underlift payload to the axle grid, extension out	(A)	2 889 kg
Charge utile à l'axe du panier, extension rentrée Underlift payload to the axle grid, extension in	(B)	3 311 kg

Pour A, la masse restante sur l'(es) essieu(x) avant est de For A value the remaining weight on front axle is	14 007 kg
Pour B, la masse restante sur l'(es) essieu(x) avant est de For B value the remaining weight on front axle is	14 430 kg